


# Nombreuses inquiétudes autour DU COURS DE PHILO

 Plusieurs acteurs du secteur ne cachent pas leurs doutes sur le profil de certains enseignants. La mise en place du cours se fera dans des conditions exécrables

► Des professeurs de religion qui pourront donner cours d'éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC) en secondaire dès la rentrée scolaire sans s'y être formés, mais aussi avec la garantie de ne pas être inspectés, des futurs profs qui demandent le report de ce cours par crainte d'un burn-out et des centaines d'enseignants qui ne savent toujours pas en juillet quel cours ils donneront en septembre en raison d'une majorité PS-CDH qui aurait dû trancher dès le mois de mars : c'est peu dire que la possible introduction des cours d'EPC en secondaire en septembre prochain est source de crispations et d'inquiétudes.

Interrogée sur un possible report d'un an du cours pour mieux préparer son introduction, la ministre de l'Éducation Marie-Martine Schyngs (CDH) a renvoyé la balle au Parlement. Les membres de la commission Éducation seront donc appelés mardi à s'exprimer sur la question. Après être passé au Conseil des ministres, le texte devait de toute façon être examiné par la commission la semaine prochaine avant d'être voté au Parlement. Reste qu'en ne prenant pas clairement position, la ministre CDH ne donne pas l'impression de défendre ce cours outre mesure. Un manque d'enthousiasme qui ne surprendra pas puisque c'était son partenaire socialiste qui tenait surtout à ce nouveau cours.

**APRÈS LEUR INTRODUCTION** cette année-ci dans le fondamental officiel, les cours d'EPC, qui visent à favoriser le vivre-ensemble et permettre à chaque élève de se développer en tant que personne et citoyen, sont censés faire leur apparition dans le secondaire officiel en septembre prochain. Le principe de base est identique : les deux heures par semaine de cours de religion ou morale seront réduites de moitié, une heure étant consacrée au cours d'EPC. Les élèves

pourront également opter pour deux heures d'EPC et être alors dispensés de religion ou de morale. Prédissant déjà le chaos pour la rentrée à venir, le Corme, un collectif réunissant des profs de morale et de religion, a en tout cas demandé le report d'un an de la réforme.

De leur côté, la Fapeo, qui est l'organisation représentative des parents d'élèves dans l'officiel, et le centre d'Action laïque ne cachent pas leurs craintes sur le manque de formation, voire la motivation, de certains professeurs de religion appelés à donner un cours qui vise à aborder de nombreux sujets de société. Avec un horaire réduit de moitié, certains professeurs de religion pourraient être tentés de demander à donner cours d'EPC pour compléter leur grille horaire, mais sans réellement adhérer aux objectifs d'EPC. *“Notre crainte principale, c'est que certains fassent du prosélytisme”*, lâche le président de la Fapeo Luc Pirson.

Les futurs profs de religion ou de morale choisissant de donner cours d'EPC auront également jusqu'en 2021 pour suivre la formation spécifique mise en place. Pendant cette période transitoire, certains profs de religion catholique, protestante ou islamique donneront un cours pour lequel ils n'ont aucune formation, tout en étant contrôlés... par l'inspection du culte de leur ancien cours de religion. Afin d'éviter qu'un élève ait le même professeur en cours de religion et de citoyenneté, le décret a interdit cette année en primaire aux professeurs d'enseigner les deux matières dans une même école. Une situation qui a obligé certains professeurs à faire jusqu'à onze écoles différentes la même semaine...

**DE SON CÔTÉ**, le député Christos Doulkeridis (Ecolo), qui suit le dossier de près depuis longtemps, déplore le manque de préparation avec lequel la majorité PS-CDH a géré le dossier. *“C'est un cours*

*auquel je crois très fort et qui a mis près de 20 ans à voir le jour. Toutes les tensions cristallisées autour de ce cours qui vise le vivre-ensemble montrent à quel point il est nécessaire”*, explique le parlementaire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Julien Thomas